



Journal d'informations municipales - Octobre - Novembre 2016

Dans
ce N°

Retour en photos sur
les fêtes et animations
de septembre

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 26 sept.
- (P3) Un quartier en devenir
- (P3) Du côté de la Grand'Voile

interco

- (P5) Déchets recyclables...
- (P5) Des choix pour demain

en ville

- (P6) Vie éco
- (P7) Téléthon 2016
- (P7) Compteur Linky
- (P8) La carte postale du foyer de vie
- (P9) Solidarité

côté asso

- (P10-11) Mérites associatifs 2016
- (P12) Pratiques amateurs
- (P13) Écodasso

culture

- (P13) Un instant...
- (P13) Ô Pôle Sud...

enfance-jeunesse

- (P14) Cap à Cité
- (P15) Retour Hélios
- (P15) Chut... Les murs ont une oreille
- (P16) Echos de la rentrée

À Lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



Le Foyer de vie en balade

Bons baisers de Normandie

Jacques, Marie-Françoise, Eugène, Michèle, Karine et Françoise, les "jeunes" du Foyer de vie de la Poterie sont partis du 12 au 16 septembre pour des vacances sur la côte fleurie, dans le Calvados. Ils étaient accompagnés de trois membres de l'équipe. Cette semaine de "colo" a renforcé les liens entre les résidents et a permis de rompre les habitudes.

La suite
Page 8

conseil municipal

26 septembre 2016



■ Le centre de secours chartrain

■ Aménagement - Urbanisme

Opération logements : la société Mab Immo envisage la construction d'un collectif de 14 logements, de 4 logements intermédiaires et d'une maison de ville accolée aux 64-66, avenue de la Chaussairie. Le Conseil prend connaissance du projet par le promoteur.

Ferme de la Marionnais : dans le cadre du bail emphytéotique avec l'association "Le cadeau de la Marionnais", l'avis de France Domaine, du 8/09/2016, indique que, compte-tenu des données actuelles du marché immobilier, la redevance annuelle du bail peut s'établir à 310 € assortie d'une marge de 10 % ; la redevance envisagée à l'euro symbolique n'appelle pas d'observation de la part du service. Le Conseil municipal prend une nouvelle délibération mentionnant l'avis de France Domaine, étant précisé que les modalités du bail emphytéotique sont inchangées.

1 abstention

Remplacement de menuiseries extérieures : une consultation préalable à la passation d'un marché de travaux a été engagée pour le remplacement de menuiseries extérieures, bâtiment B du "Pôle Sud" et au restaurant de l'Auditoire. Le Conseil décide d'attribuer le marché à l'entreprise Atlantique Ouvertures présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et classée en rang 1 au regard des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, pour un montant de 61 183 € HT.

■ Administration générale

Coopération/mutualisation des centres d'incendies et de secours de Bruz et de Chartres de Bretagne : l'objectif vise à assurer l'organisation opérationnelle et administrative des 2 unités. Elle s'appuie sur les ressources

en présence. Placée sous un commandement unique (enjeu managérial), elle permet un gain en efficience sur le plan humain (enjeu social et opérationnel)... Le Conseil émet un avis favorable sur ce projet de coopération/mutualisation des centres d'incendie et de secours.

Location logement Ferme des Peupliers : l'association COALLIA gérant le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asiles départemental (CADA 35) souhaite louer le logement situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la ferme des Peupliers. D'une surface d'environ 150 m², il fera l'objet d'une redevance mensuelle de 900 € ; les charges et taxes locatives étant à charge du locataire. Le Conseil accepte la location de ce logement sur les bases précisées ci-avant.

Renouvellement des contrats d'assurance : les contrats d'assurance, souscrits pour une durée de 5 ans, arrivent à échéance au 31/12/2016. Une consultation a été engagée sous forme de procédure adaptée avec l'aide de la société Protectas pour accompagner les services à la préparation du cahier des charges, des dossiers de consultation et la négociation avec les compagnies d'assurance. Le Conseil attribue les marchés d'assurance pour les 4 prochaines années aux sociétés présentant les offres économiquement les plus avantageuses.

Le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) : le Conseil émet un avis favorable sur le PPGDLSID et approuve la labellisation de la commune en tant que lieu d'accueil et d'information du demandeur de logement social.

Principales décisions

■ Finances

Cession du praticable de gymnastique de l'ensemble sportif : un nouveau praticable sera installé dans la salle spécialisée en remplacement de l'existant présentant une usure importante. L'Amicale Laïque de Redon souhaite acquérir l'ancien praticable pour un montant évalué par le fabricant à 6 000 €. Le Conseil accepte la cession de ce praticable.

■ Culture

Médiathèque : les chartes "des collections" et "Internet" ainsi que le règlement intérieur ont pour objet de présenter les droits et devoirs des usagers ainsi que les objectifs généraux de la Médiathèque et de rendre publics les principes de constitution, de gestion et de développement des collections. Le Conseil approuve les chartes et le règlement intérieur.



■ Petite-enfance

Modification des périodes de fermeture du centre Tintinabulle : le Conseil accepte la modification du règlement de fonctionnement avec les périodes de fermeture suivantes : 1 semaine durant les vacances de Noël, 1 semaine durant les vacances de printemps, 3 semaines en été. Les fermetures durant les ponts (en fonction du calendrier) et les deux jours de fermeture pour formation continue des agents sont maintenues.

état-civil

Naissances

- Line Leballeur Tristani
8 août - 43, av. de la Marionnais
- Elise Le Cam
22 août - 4, mail Galilée
- Lucia Varlet
25 août - Les Queniaux
- Camille Collin
1^{er} septembre - 2, rue Berthe Morisot
- Yuna Villalard
1^{er} septembre - 13, imp. André Breton

Mariages

- Eddine Corolleur et Virginie Saudrais
17 septembre - 8, rue A. Le Braz,
- Franck Dahyot et Elodie Bretel
1^{er} octobre - 9, av. du Maine.

agenda

- Lundi 7 novembre à 18h30
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal
- Vendredi 11 novembre
Cérémonie de commémoration
(voir page 14)

en +

■ listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, pensez à demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, vous devez également signaler votre changement d'adresse. Dans tous les cas, présentez-vous à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Octobre - Novembre 2016 - N° 16.7

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Alain Miclard
- Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
- Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 5 décembre 2016.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr



un quartier en Devenir

Avenue de la Seiche

Le 15 septembre dernier, les habitants du quartier "Echo de la Seiche" ont été invités à une réunion d'information et d'échange autour de l'évolution de leur environnement. En 2017, une partie de l'avenue de la Seiche verra sa physionomie changer dans le cadre des travaux du nouvel éco-quartier "Les Portes de La Seiche".



■ Echo de la Seiche... un nouveau quartier au sud de la ville.

Au cœur du quartier, à la Ferme des Peupliers, des habitants sont venus rencontrer les élus et s'informer sur les aménagements autour de l'éco-quartier "Les Portes de La Seiche" : *"Ce quartier en devenir est un projet principalement tourné vers l'habitat avec une urbanisation étalée sur les 20 prochaines années. L'évolution de la population et ses conséquences sur les écoles, les crèches, sont étudiées. Le quartier est traversé par le ruisseau de la Mécanique et par une coulée verte du Parc de loisirs jusqu'à la Seiche. Les évolutions futures doivent se faire en*

concertation avec les Chartrains qui y vivent", souligne Alain Michard, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement.

Une avenue urbaine

A terme, entre Chartres de Bretagne et Pont-Péan, l'avenue de la Seiche, véritable trait d'union avec le nouvel éco-quartier, sera dotée d'une liaison mixte piétons-cycles sécurisée, d'un arrêt de bus, d'une aire de covoiturage...

Ces aménagements donneront un caractère plus urbain à la voie tout en confortant l'aspect paysager grâce à de nombreuses plantations séparatives.

En 2017, la partie sud de cette avenue sera aménagée. En arrivant de Pont-Péan, au niveau du chemin des Touches, un rond-point marquera l'entrée de la ville et permettra de diminuer la vitesse. Le long du lotissement de l'Echo de la Seiche, d'autres dispositifs devront être mis en place pour sécuriser ce nouveau pôle de vie au sud de la Ville.



Elue en 1995, Michelle Courtet devient 8^e Adjointe en janvier 1996. Jusqu'en 2014, elle exerce les fonctions d'Adjointe à la solidarité. Le 16 septembre dernier, au cours d'une cérémonie, Philippe Bonnin, Maire, lui a remis une distinction lui conférant la qualité d'Adjointe honoraire au Maire.

■ Refus de la misère

Ce rendez-vous civique est l'occasion de s'accorder un temps de réflexion, de rencontres, de solidarité, d'entendre le message de ceux qui vivent la misère et de s'engager avec eux. Elus, associations, écoliers, collégiens se mobilisent pour proposer un moment convivial et ouvert à tous : échanges, interventions d'associations, exposition...

Vendredi 14 octobre, à 18h,
en Mairie de Pont-Péan

ÉDITO

La fiscalité locale à Chartres de Bretagne : les chiffres

Comme chaque année à l'automne, le débat sur la fiscalité locale nourrit les controverses habituelles. Le contexte 2016 est toutefois devenu plus particulièrement polémique. Il est nourri par des propos excessifs qui ne sont pas sans liens avec les comportements démagogiques qui prospèrent allègrement et s'enkystent durablement dans la vie publique. Rien ne semble arrêter la propagation d'affirmations toutes aussi non fondées les unes que les autres. Seuls les chiffres constituent encore heureusement des arguments sérieux pour rétablir la vérité face à de telles attitudes.

Le taux de Taxe d'Habitation (TH) à Chartres de Bretagne en 2015 était de : 10,64 % ; en 2016 : 11,07 %. Le taux moyen de "TH" dans les communes de 5 à 10 000 habitants en France est de : 14,71 %.

- Le taux moyen des communes dans la Métropole Rennaise est de : 19,39 %.
- Le taux additionnel (supplémentaire) prélevé par la Métropole est de : 13,64 %. En ce qui concerne la Taxe Foncière (TF) payée par les propriétaires :
- Le taux de la "TF" à Chartres en 2015 est de : 12,25 % ; taux en 2016 : 13,41 %.
- Le taux moyen dans les communes de 5 à 10 000 habitants en France est de : 20,99 %.
- Le taux moyen des communes dans la Métropole Rennaise est de : 21,46 %.
- Le taux additionnel prélevé par la Métropole est de : 1,73 % et par le Département de : 17,90 %. En 2015, pour un pavillon de 95 m² de surface habitable auquel s'ajoute un garage de 20 m², un ménage sans enfant à charge a payé 380 € à Chartres de Bretagne pour la part communale de la Taxe d'Habitation

et 312 € avec 2 enfants à charge. En 2016, le ménage sans enfant dans le même pavillon paiera 395 € (+ 15 €) et 325 € (+ 13 €) s'il a 2 enfants à charge. Pour la Taxe Foncière, le propriétaire de la maison a payé 228 € en 2015 et paiera 250 € en 2016 (soit + 22 €).

Le pavillon identique dans une autre commune de l'agglomération aurait conduit à payer pour la "TH" (moyenne pour la situation sans enfant) 162 € de plus qu'à Chartres. La Taxe Foncière sur un tel pavillon aurait été de 304 € de plus par rapport à Chartres. Pour trouver des montants d'impôts locaux plus faibles dans Rennes Métropole, il faut aller à Langan, Miniac sous Bécherel pour la "TH" et la "TF" ou bien au Verger et Parthenay de Bretagne pour la "TF".

Nous respectons strictement les engagements que nous avions pris en mars 2014 :

- Garder le cap de la modération fiscale (les taux les plus faibles de l'agglomération),
- Faire preuve de la plus grande rigueur dans la gestion budgétaire communale et de nos intercommunalités,
- Conduire une politique d'investissements prudente dans un contexte d'incertitude économique.

Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental

Sources : Direction des finances publiques ; Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise

Expression de la Majorité

Prospective financière et exécution budgétaire

Le cycle annuel du budget communal fait l'objet d'un suivi très attentif avec des contrôles d'étapes réalisés chaque trimestre à minima pour vérifier que les recettes, comme les dépenses, sont conformes aux objectifs établis.

Les efforts engagés courant 2015 pour construire le budget 2016, ont permis de contenir les dépenses dans le contexte connu par tous de la réduction de nos dotations d'Etat (DGF). L'objectif est bien de limiter les hausses d'impôts. A cette période de l'année, nous commençons la première phase de la préparation budgétaire pour 2017. Cette année encore, nous travaillons en étroite concertation avec les services communaux pour apporter aux Chartrains le meilleur niveau de service, adapté aux besoins et en fonction des moyens financiers dont nous disposons.

Notre objectif est de construire une politique de l'action publique qui réponde à l'intérêt général. Alors que les restrictions budgétaires demandées par l'Etat pèsent sur toutes nos communes, départements et régions, il s'impose plus que jamais une veille constante des effets dus aux réformes qui se succèdent depuis deux ans.

Les orientations présentées au vote du Conseil municipal sont revisitées chaque année, pour que l'action municipale corresponde aux attentes et besoins. Une telle démarche nous

La Majorité municipale

assure d'une gestion des plus optimales et claires de nos finances. D'ailleurs, comme vous le savez, les communes sont toutes soumises à des règles budgétaires strictes qui font l'objet de nombreux contrôles par le trésorier public, les services de la légalité de la Préfecture et tous les cinq à huit ans de la chambre régionale des comptes. Nous travaillons en toute transparence au service des Chartrains.

Les exigences, qui de fait, s'imposent, nous permettent de disposer de contrôles et vérifications en temps réel et assurent de la qualité et la sincérité de notre "pilotage" budgétaire. Tout ceci nous permet d'anticiper et d'ajuster les futures propositions qui permettront de préparer l'arbitrage des décisions qui relèvent du Conseil Municipal. A travers ce contrôle budgétaire en continu, la collectivité exige un très bon niveau de compétences financières des responsables de Pôle et élus. Au regard de l'autofinancement que nous dégagerons en 2016, de nos programmes d'investissements pour les années futures, nous sommes d'ores et déjà en mesure d'indiquer que la Commune ne fera pas d'emprunt supplémentaire en 2017, ce qui nous permet de contenir une dette maîtrisée depuis des années. En effet, elle se situera à 480 € par habitant pour Chartres fin 2016, contre une moyenne de 980 € / habitant dans les communes de Rennes Métropole.

La Majorité municipale

Expression de l'Opposition

Voie sans issue

Notre tribune n'a toujours fait que proposer ou commenter la gestion communale. Pourtant, en retour, voici les qualificatifs employés par la majorité pour affubler nos propos : déléteries, nauséabonds, diffamatoire, etc... un parallèle est même fait dans l'édito avec TRUMP ou encore le ministre nazi d'HITLER Joseph GOBBELS "*Un mensonge assez souvent répété devient vérité pour le peuple*". Le niveau de l'injure publique est atteint ! Preuves à l'appui, nous mettons au grand jour les dessous de la politique locale et les socialistes sont incapables d'y apporter un démenti concret et étayé. Les procès intentés avec l'argent des Chartrains ont débouté Philippe BONNIN finalement confondu par les éléments à charge sur son absence dans les assemblées. Cet individu a d'ailleurs fait appel puis s'est désisté à la dernière minute. Pendant des années, il a fait croire à la population qu'il se rendait aux réunions de RENNES METROPOLE alors qu'il n'y mettait jamais les pieds sans oublier d'encaisser ses frais de déplacement. Il aurait pu, à loisir, s'opposer à Emmanuel COUET son rival de toujours et aux autres jeunes loups du PS qui le poussent vers la sortie. Dans la municipalité, sa majorité est divisée et les adjoints démissionnent les uns après les autres dont celui aux finances qui s'estime "trahi" par des promesses non tenues. M. BONNIN cumule de nombreux mandats comme nous n'avons de cesse de le dénoncer dans le journal communal lorsque nous

Pascal Huche

Droit de réponse de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Une tribune de l'opposition dans un journal municipal peut être critique, vive et engagée ; elle peut et doit être bénéfique pour le débat public.

Une opposition municipale devrait être présente dans les instances municipales (commissions, conseils municipaux, manifestations...), émettre des

avis et des idées pour la bonne gestion des dossiers, critiquer de façon constructive et justifiée les choix de la majorité.

Cependant, lorsque cette expression de l'opposition, signée par une seule personne, présente systématiquement un caractère outrageant, injurieux et diffamatoire envers le Maire en tant que personne, ainsi qu'envers les élus de la majorité, chacun est en droit de s'interroger sur le but recherché et sur l'intérêt pour le lecteur du "Chartrain".

Ces attaques agressives et contre-productives ne sont fondées que sur des faits transformés, détournés de leur

à l'expression de l'Opposition Octobre/Novembre 2016

objet ou de leur sens, des vérités arrangées qui ont pour seule finalité de semer le doute dans l'esprit de chacun ; qu'il s'agisse d'atteinte aux personnes ou à l'action publique.

Gérer les affaires communales avec une équipe élue par les habitants de la cité est un engagement responsable. La gestion publique est bien autre chose que cette caricature dégradante, alimentée au gré des expressions de cet opposant. Elle ne se résume pas à ces atteintes récurrentes aux personnes, comme voudrait le laisser entendre ou croire Monsieur Huche.

Vous nous avez confié la gestion de notre commune, vous nous avez renouvelé votre confiance lors des élections de mars 2014. Nous poursuivons notre engagement auprès de tous les Chartrains dans tous les domaines de la vie communale : enfance, écoles, aînés, solidarité, sports, culture, urbanisme, sécurité...

Nous prenons en compte le ressenti et les avis des habitants (réunions publiques, rencontres...), en confrontant nos points de vue avec l'expertise des services communaux. Les élus de la majorité travaillent ensemble pour l'intérêt général.

La Majorité municipale



Déchets recyclables... des sacs aux bacs

Pour les déchets recyclables, Rennes Métropole a fait le choix de doter de bacs les 85 000 foyers qui utilisaient les sacs jaunes pour le tri sélectif. A Chartres de Bretagne, fin décembre - début janvier, un bac jaune sera remis aux habitants en pavillons et petits collectifs.

Ce changement de mode de collecte a été décidé par Rennes Métropole afin de faciliter le travail des agents, qui doivent ramasser jusqu'à 4 000 sacs par tournée, soit plus de 5 tonnes par jour. Une collecte qui peut avoir des incidences sur leur santé. Par ailleurs, la collecte sélective représentait près de 6 millions de sacs jaunes, à produire et à recycler chaque année !

Ainsi, en fin d'année un bac jaune va être déposé devant chaque pavillon ou petit collectif de moins de 5 logements par Rennes Métropole. A Chartres de

Bretagne, plus de 2 000 maisons ou petits immeubles sont concernés. Les consignes de tri restent les mêmes : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques, papier et petits cartons seront à déposer dans ce bac, sans sac.

La mise en place de la collecte par bac engendre une augmentation du temps de collecte qui nécessite une réorganisation du service en 2017. À partir du 1^{er} juillet, la collecte des déchets recyclables aura lieu tous les 15 jours, ceci afin d'éviter une hausse du coût du service. Les rouleaux de sacs jaunes

peuvent-être rapportés à la Mairie ou en déchèterie. Ils pourront également être déposés sur un stand Rennes Métropole/Feuille d'Erable le jeudi 15 décembre sur le marché.

+ d'infos au 0 800 01 14 31
(appel gratuit)

. Vous pouvez sortir votre bac uniquement quand celui-ci est plein.

. Les jours de collecte des déchets recyclables restent inchangés.



Prenez des nouvelles habitudes de tri.

DES CHOIX POUR DEMAIN

1^{er} Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis un an, les élus des communes métropolitaines travaillent sur le premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Rennes Métropole. En octobre et novembre, les habitants sont invités à s'exprimer sur ses grandes orientations, qui seront aussi débattues dans tous les conseils municipaux.

D'ici 2019, le PLUI va remplacer les documents d'urbanisme des communes. Il s'agit d'un document réglementaire, traduisant notamment les

projets communaux. Le PLUI comprendra plusieurs éléments, dont le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) : le projet de vie du territoire et son développement à l'horizon 2030/2035. Près de 130 élus ont contribué à en définir les orientations stratégiques autour de l'emploi, l'économie, les transports, mais aussi la consommation du foncier, la transition énergétique ou encore la santé, dans le respect de la diversité et de l'identité de chacune des 43 communes. Pour enrichir ces grandes orientations, en

octobre et novembre, un débat aura lieu dans chaque conseil municipal (le 7 novembre à Chartres de Bretagne) et 9 réunions publiques seront organisées dans la Métropole.

Parallèlement, une cinquantaine d'élus iront à la rencontre des habitants, dans une commune autre que la leur afin de mieux connaître le territoire et appréhender le regard des habitants sur la Métropole. Delphine Bousseau, première adjointe à la mairie de Bécherel viendra en octobre à Chartres.

■ Réunions publiques secteur sud : à Saint-Erblon, le 13 octobre, 20h30 salle Du Guesclin et à Bruz, le 18 octobre à 20h30 à l'Espace du Vau Gaillard. Et aussi... une exposition en Mairie de Chartres en octobre.

En savoir +

<http://metropole.rennes.fr/participez/les-procedures-participatives-obligatoires/le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal/>

■ 76 jeunes de 11 ans et plus, de 8 communes du syndicat intercommunal de la piscine de La Conterie, ont participé le 25 août aux 5^e Eaux'lympiades. Pour cette compétition, les équipes, mélangeant les jeunes des différentes communes, se sont affrontées autour de 5 défis : le parcours aquatique chronométré, le relais toboggan, le relais habillé, le relais blind-test aquatique et enfin le relais radeau-joute.

Des photos
de mois





Nouvelle ostéopathe

Clémence Chatel, jeune ostéopathe diplômée de l'Institut d'ostéopathie de Ker Lann, a choisi de s'installer chez elle, à Chartres de Bretagne pour exercer son métier : *"Les techniques d'ostéopathie permettent de soulager les déséquilibres fonctionnels du corps humain. En plus des maux de dos, les manipulations peuvent agir sur les troubles fonctionnels intestinaux, les migraines, le stress, l'anxiété, les troubles du sommeil, l'hypertension... C'est cette grande diversité d'interventions qui me passionne dans ce métier".*

Cinq années d'études complétées de stages pratiques en entreprise et à l'hôpital, ainsi qu'une formation complémentaire en ostéopathie pédiatrique lui permettent d'accueillir les Chartrains dans son nouveau cabinet ouvert début septembre.

Clémence Chatel, Ostéopathe D.O,
29, rue de la Poterie
Tél. 06 50 99 27 24
clemence.chatel@hotmail.fr

Tiphaine Bouvier a créé son entreprise : TB Gestion, pour accompagner les artisans, les professions libérales, les TPE ainsi que les PME dans la gestion de leurs activités : *"Domiciliée à Chartres de Bretagne, je peux intervenir sur l'ensemble du bassin rennais autour de tâches administratives, organisationnelles ou commerciales".* Devis, courriers, suivi de commandes, facturation, tableaux de bords, plan de trésorerie, mailing de relance... elle intervient ponctuellement ou régulièrement en fonction des besoins.



TB Gestion - www.tbgestion35.fr
tbgestion35@gmail.com
Tél. 07 68 26 56 96

L'Entracte fait peau neuve

Après d'importants travaux de mise aux normes et de décoration, le Bar/Brasserie L'Entracte situé av. du Général de Gaulle a ré-ouvert ses portes le 19 août dernier. Erwan Riou, le nouveau propriétaire, travaille depuis 20 ans dans le secteur de la restauration. Le bar est ouvert du lundi au samedi et un écran géant permet la diffusion d'événements sportifs. Côté restauration le midi, du lundi au vendredi, Erwan a fait le choix de la simplicité, du frais et surtout du "fait maison". Du tartare de saumon à la cocotte de joues de porc, des frites en passant par la terrine de canard ou le moelleux au chocolat, tout est réalisé par le "chef cuistot" de l'Entracte. Une pause à l'Entracte s'impose !

L'Entracte Bar/Brasserie
66, av. du G^{al} de Gaulle
Tél. 02 99 41 21 41
entracte.chartres@gmail.com
Suivez les actualités sur
"Facebook l'Entracte Bar"



le saviez-vous ?

L'Entracte tient son nom de l'ancienne salle de cinéma de l'Espérance construite en 1942, à l'angle des rues G^{al} de Gaulle et de la Poterie. Jusque dans les années 90, les cinéphiles pouvaient profiter de l'entracte pour aller se rafraîchir en face, de l'autre côté de la rue Nationale (aujourd'hui avenue du G^{al} de Gaulle).

en +

Ateliers pour les seniors

En partenariat avec le centre communal d'action sociale de Chartres de Bretagne, Assia Réseau UNA propose des ateliers ludiques, en direction des seniors, qui permettent de favoriser l'autonomie des personnes, de renforcer le lien social et de faciliter l'apprentissage de nouvelles technologies telles que la tablette tactile ou le smartphone.

L'atelier "Remue-méninges"
Sur tablette tactile, cette méthode permet de stimuler la mémoire. Elle met en scène des jeux personnalisables et évolutifs où chacun peut progresser à son rythme.

L'atelier "La Maison à jouer"
Ce jeu de société, conçu autour de la vie quotidienne, permet, de manière récréative, d'appréhender le "Bien vivre à domicile" et de prévenir les risques domestiques.

L'atelier "TIC'AGE"
Cette méthode pédagogique propose de découvrir, ou de se familiariser avec les nouveaux outils de communication tels que le smartphone, la tablette tactile et l'ordinateur.

*Les ateliers ont lieu le vendredi du 4 novembre au 16 décembre et le 6 janvier, de 15h à 17h.
Salle Cézembre de la Maison des Associations
Participation de 2,50€ par personne et par séance.
+ d'infos auprès de ASSIA
Réseau UNA au 02 99 77 12 77.
Inscriptions auprès du CCAS au 02 99 77 63 53.*

Fin août, dans le cadre du jumelage, 18 personnes se sont rendues à Lwówek (Pologne). Après deux jours de voyage et 1 800 km parcourus, la délégation a été reçue dans des familles polonaises. Le jumelage existe depuis près de 30 ans et des cérémonies dont la fête du pain, ont marqué la venue des Chartrains à Lwówek.



TÉLÉTHON 2016

Le compte à rebours a commencé

Les 2 et 3 décembre prochain aura lieu la 30^e édition du Téléthon. Chaque année en France, 5 millions de personnes participent aux animations festives et solidaires.

Les Chartrains sont mobilisés derrière l'association Génétique Chartraine qui souhaite marquer ce temps fort et remettre aux chercheurs une collecte à la hauteur de l'événement.



Sur notre commune, Génétique Chartraine se mobilise depuis 2002 pour collecter des fonds destinés à la recherche médicale au profit des maladies génétiques ou autres : cancer, mucoviscidose.... "C'est une belle surprise chaque année de constater que les Chartrains, ainsi

que les commerçants, entreprises et associations, répondent très favorablement à nos sollicitations. Grâce à cela, Chartres de Bretagne est la seconde ville la plus généreuse d'Ille-et-Vilaine", souligne Jean-Yves Labbé, président de Génétique Chartraine. Ainsi, la fin de l'année sera bien chargée : com-

post d'automne, viennoiseries, tombola, stands le jour du Téléthon, dîner dansant...

L'association cherche des bonnes volontés supplémentaires pour l'aider lors de ces manifestations.

Contact/Réservations : Jean-Yves Labbé au 02 99 41 31 90 / 06 09 17 06 65. Courriel : labbe.jean-yves@neuf.fr

■ Installation du compteur Linky

Les compteurs d'électricité équipant actuellement les foyers sont souvent d'âges différents, les plus récents remontent aux années 1990. Les pouvoirs publics ont décidé de les actualiser sur l'ensemble du territoire. Ainsi, d'ici 2021, 35 millions d'entre eux devraient être remplacés par le compteur de nouvelle génération "Linky". Sur notre

commune, l'opération se déroulera en novembre 2016 et en février 2017 et représentera 3 954 compteurs.

Les Chartrains seront prévenus par Enedis (ex ERDF) environ 45 jours avant le jour de pose. L'entreprise EDP FEEDBACK, habilitée et déléguée par Enedis pour la pose informe les

particuliers environ 25 jours en amont. L'appareil est installé à la place de l'ancien. Cette prestation est gratuite pour le consommateur, elle n'engendre aucun frais d'intervention ni de modification dans le contrat avec le fournisseur d'électricité.

+ d'infos au 0 800 054 659 (appel gratuit) ou erdf-sclinky-bretagne@erdf.fr - Site : erdf-sclinky-bretagne@erdf.fr
Afin de répondre individuellement à vos questions, Enedis tiendra des permanences
mardi 18 oct. de 9h à 12h et lundi 24, de 14h à 18h, salle des Commissions en Mairie.

les viennoiseries

Les bénévoles prendront les commandes des Chartrains jusqu'au 20 oct. Les distributions auront lieu les dimanches 6 et 13 nov.

vente de compost

Aux serres municipales, Le Champ Rond. Vendredi 14 oct. - Samedis 15 et 22 oct. et 2 nov. de 9h à 12h et 14h à 17h (prévoir un contenant)

- . 30 litres : 1,50 €
- . 60 litres : 3,00 €
- . 90 litres : 4,50 €
- . à partir de 120 L : 1,25 €/ 30 L
- . Remorque de 480 L : 20 €
- . Remorque de 600 L : 25 €

LA JOURNÉE

. Samedi 3 déc. : animations place de la Mairie. En soirée, dès 19h45 à la Halle de La Conterie, dîner dansant, avec l'orchestre Tendanse.

rendez-vous

Star à votre rencontre... Un stand STAR sera présent sur la commune, pour créer votre carte KorriGo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport STAR les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires...

Jeudi 3 novembre de 8h à 12h30, esplanade des Droits de l'Homme.
+ d'infos sur star.fr

■ Samedi 17, la Fête des Jumelages a rassemblé les Chartrains qui ont pu profiter de nombreuses animations : les chorégraphies de la Compagnie Océane, l'Orchestre de Chartres...



La carte postale DU Foyer De vie



Depuis 2006, le Foyer de Vie accueille des adultes handicapés vieillissants avec ou sans leur parent. Ce cocon plein de vie et de gaieté à l'étage de la résidence de la Poterie est le repère de six "jeunes" accompagnés au quotidien par une équipe de professionnels attentifs : Stéphanie Gaucher, Annaïck Bolzer, aides médico-psychologique (AMP), Marina Legendre et Robert Languille, agents sociaux éducatifs. Si, au fil des années, les résidents de l'Ehpad ont parfaitement intégré les pensionnaires de l'étage, ces derniers s'accordent tous les ans, en septembre, un moment privilégié, une colo rien que pour eux. La destination 2016 était le Calvados... ses plages, son zoo et sa douceur de vivre. Souvenirs de vacances...



Nous sommes partis pour une belle aventure à Cahagnes dans le gîte les Bôtières. Une grande ferme rénovée et accessible pour nous. Après 2h de route, c'est l'installation libre dans les chambres. Nous nous sommes promenés dans le village et avons préparé le repas du soir. Car pendant le séjour, on cuisine et on dîne quand on veut ! Le lendemain, nous découvrons le zoo de Jurques : ses animaux d'Afrique et des Pays Polaires.

Mercredi, nous passons la journée à Cabourg où nous dégustons une bonne glace. Jeudi, pour notre dernier jour, une grasse matinée s'impose, temps libre, sans oublier un petit restaurant gastronomique le soir. Vendredi, les bagages bouclés, et plein de souvenirs en tête, nous reprenons la route de notre Foyer de vie à Chartres. C'était bien les vacances !"

Les jeunes et l'équipe du foyer de vie

EN +

Journée de vaccination

Le Centre de Santé Infirmier d'Assia Réseau UNA, basé à Chartres de Bretagne, propose une journée de vaccination antigrippale : geste de prévention simple et efficace pour tous. Dans le cadre de leurs missions de prévention et d'éducation à la santé, les infirmières du Centre de Santé invitent (sans rendez-vous) toutes les personnes désireuses de se faire vacciner contre la grippe dans les locaux de l'Association à l'Espace Bocéliande. Chaque année, ce sont entre 150 à 180 personnes qui font le déplacement pour bénéficier du vaccin et se protéger contre la grippe saisonnière.

Attention, si vous réalisez pour la première fois la vaccination antigrippale, vous devez vous rapprocher de votre médecin, car les infirmières ne sont pas habilitées à réaliser cette première injection. Le vaccin est à retirer en pharmacie.

Une collation vous sera proposée après la vaccination pour poursuivre l'échange avec les infirmières.

Mardi 8 novembre de 9h à 18h dans les locaux de l'association Assia à l'espace Bocéliande. + d'infos au 02 99 77 12 77 ou www.Assia-una.Fr

■ ... la fanfare de rue originaire de l'Aveyron, Les Brouchillois, le groupe folklorique auvergnat de Saint-Anthème (ville jumelée avec Chartres de Bretagne, invitée cette année), mais également le Cercle Celtique...



SOLIDARITÉ

Rendez-vous les 25 et 26 novembre

La collecte nationale des banques alimentaires aura lieu vendredi 25 et samedi 26 novembre prochain. C'est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques 129 000 bénévoles récupèrent des denrées dans plus de 9 000 points de collectes à travers toute la France.



A Chartres de Bretagne, l'épicerie sociale qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale s'associe à la manifestation nationale. En 2015, ce sont 2 577 kg de produits alimentaires (dont 87 kg de produits d'hygiène) qui ont été récoltés. Ces journées permettent chaque année d'alimenter les stocks de denrées non

périssables dans les rayons de l'épicerie sociale chartraine. Cette année les produits les plus sollicités sont : des conserves de poissons, riz, semoule de couscous, confiture, compote, sucre, farine, des produits d'hygiène pour les bébés et des couches taille 5. Chaque année, près de cinquante bénévoles se mobilisent. Ils assurent des perma-

nences aux entrées des supermarchés Carrefour Market et Netto et à l'épicerie sociale pour la mise en rayon. N'hésitez pas à rejoindre les rangs des bénévoles.

+ d'infos auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 02 99 77 63 53.

■ Le suicide, parlons-en !

Le Collectif "Ensemble prévenons le suicide" d'Ille-et-Vilaine (CoEPS 35) et les communes de Noyal-Châtillon, Bourgbarré, Chartres de Bretagne et Saint-Erblon proposent une rencontre citoyenne "Ensemble prévenons le suicide" le samedi 26 novembre prochain à Noyal-Châtillon.

Vous vous sentez concernés, vous avez envie de vous exprimer sur votre vécu, vous êtes majeur et avez un peu de temps bénévole à donner, n'hésitez pas à contacter le CoEPS 35.

Contact : 02 99 67 88 06. Courriel : col.preventonsuicide35@laposte.net

BALADE

Visite-découverte du Château de la Mécanique et du Parc de Loisirs, afin de valoriser l'architecture paysagère.

*Gratuit et ouvert à tous.
Jeudi 13 octobre à 12h30.
Durée : 1h. RDV à l'entrée du Parc de Loisirs côté av. Constant Mérel*



*Mardi 18 octobre à 14h30, salle Victor Basch.
+ d'infos auprès de Siel Bleu au 06 98 44 64 13 ou Clic Alli'âges 02 99 77 35 13.*

■ ... La Fête des jumelages a tenu toutes ses promesses.



Mérites associatifs 2016

Des valeurs à partager

Depuis 2002, des Chartrains et Chartraines sont mis à l'honneur afin de souligner leur investissement dans la vie locale. Après proposition des associations, une commission composée d'élus, de responsables de services (non votants) et de représentants de la Fédération Espérance, se réunit pour choisir les lauréats de l'année. Les parcours étudiés sont tous très riches de dévouement, de solidarité. Le 3 septembre, à l'issue du Forum, la municipalité a remis le trophée du Mérite Associatif à trois bénévoles : Annick Carer, Michel Rolland et Raymond Travers.

Annick Carer, plaisir et humilité

Chartraine depuis 1979, Annick Carer prend sa première licence "Cyclo" en 1984 : "Avec une activité professionnelle intense et épuisante, j'avais besoin de pratiquer un sport de plein air et dépayasant : les randos à vélo furent de formidables défouloirs ! J'y ai trouvé une ambiance chaleureuse et des amis sincères. Les sorties du samedi étaient très attendues. Certains diront que nous passions plus de temps à discuter qu'à pédaler !"

En 1985, Annick prend la responsabilité du groupe vélo détente. A partir de 1994, avec Monique Cluze, elles développent des circuits, étoffent le groupe et lancent le défi des Flèches de l'Ouest sous le regard dubitatif de

Bernard Legrand, pré-

sident du Club

de l'époque.

Les Flèches

sont encore

aujourd'hui des

parcours incontour-

nables du club chartrain. Contrainte d'arrêter les randonnées cyclistes en 2015 à cause d'une mauvaise chute, son engagement associatif ne s'arrête pas pour autant.

Parallèlement "aux cyclos", Annick s'est également investie dans le



■ "Flécharde" invétérée, Annick a sillonné toutes les routes de l'Ouest.

|| Le bénévolat, c'est comme un héritage moral que nous perpétuons avec beaucoup de plaisir et de conviction ||

Foyer Laïque de l'école de l'Auditoire (aujourd'hui l'Amicale des parents des écoles publiques). Elle poursuit son implication au collège et participe à l'organisation du premier forum des métiers au collège de Fontenay.

En 1994, elle participera à la création du Club informatique et sera secrétaire

de l'association pendant quelques années. Retraite depuis 2008, Annick est aujourd'hui membre de l'association Lire et Faire Lire, bénévole à la médiathèque de Chartres. En 2011, elle entre dans l'association Gymnastique Dynamique et Plaisir et intègre le bureau au poste de Vice-présidente. Au regard de ce parcours personnel et lorsque l'on interroge Annick sur ce qui la motive, elle répond : "Avec mon mari Jean-Pierre, on est tombé dans la "marmite" du bénévolat associatif

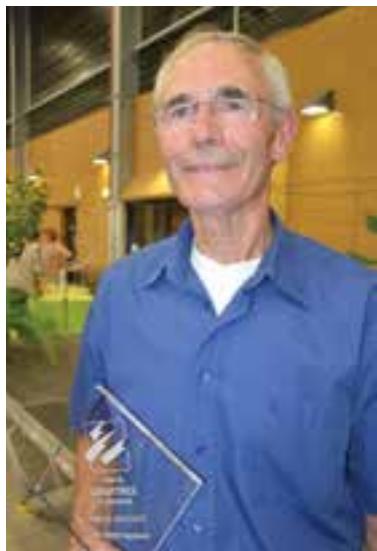
dès notre naissance ! Nos parents étaient investis et militants ; c'est comme un héritage moral que nous perpétuons avec beaucoup de plaisir et de conviction. C'est vrai que parfois on peut se sentir découragé, fatigué, mais le plaisir de donner et de partager des valeurs crée la motivation nécessaire pour continuer. Le bénévole donne beaucoup sans rien attendre en retour et pourtant, il reçoit tellement !"

■ Près de 80 associations et services étaient présents au Forum des associations qui s'est tenu le samedi 3 septembre à la Halle de La Conterie.



Raymond Travers, solidarité et engagement

Depuis 2002, Génétique Chartraine agit sur tous les fronts pour récolter toujours plus de fonds destinés à la recherche contre les maladies. Raymond Travers est l'une des chevilles ouvrières du Téléthon à Chartres



de Bretagne : "Je suis Chartraine depuis 1996. En 2002, lors de ma retraite professionnelle je me suis engagé dans les actions de solidarité existantes comme la vente des viennoiseries, la tombola ou le compost. Cette même année, nous avons créé l'association Génétique Chartraine que j'ai présidée de 2006 à 2010". Le Téléthon chartraine devient rapidement une grande fête solidaire qui fédère les habitants, les entreprises, les associations, la municipalité. Depuis la création de l'association, les sommes récoltées sont en constante progression. Elles sont passées de 12 411 € à 30 083 € en 2015.

Ce succès est le fruit de la mobilisation des nombreux bénévoles chaque année : "La recherche médicale est une cause qui me tient à cœur ; chaque bénévole qui s'investit est le

■ Chaque bénévole qui s'investit est le bienvenu ! ■

bienvenu, chaque don est précieux parce que les petits ruisseaux font les grandes rivières !". Avec humilité et toujours autant de conviction,



■ L'opération Vente de compost est une des actions du Téléthon chartraine.

Raymond demeure vice-président de l'association en continuant de mobiliser les Chartrains : "Je vous donne rendez-vous le 3 décembre pour fêter le 30^e Téléthon !"

Retrouvez les infos du Téléthon 2016 en page 7.

Michel Rolland, l'amitié sous les crampons



du club de foot de mon enfance, à mon arrivée à Chartres j'ai pris ma licence à l'Espérance". Michel a alors 34 ans et il rejoint, un peu en avance, les vétérans chartrains. En 1981, il devient responsable des deux équipes vétérans : "L'ambiance était très conviviale. On a noué des amitiés fortes et durables. Plus de la moitié des joueurs vétérans des années 80 sont des copains encore aujourd'hui et la majorité habite Chartres".

En 1988, il choisit de se consacrer au groupe des cadets puis en 2005 aux U13. En parallèle, il sera trésorier adjoint de l'association dans les années 90.

Des mercredis et des samedis mobilisés par le foot... le transport des jeunes aux rencontres... la gestion des maillots, des licences, du matériel... l'arbitrage... ce

passionné de sport ne garde que des bons souvenirs de ces années de bénévolat : "J'ai fait des rencontres formidables grâce au foot. C'est une grande famille." Cet été, Michel a décidé de mettre un terme à cet engagement : "Je viens de souffler mes 70 bougies et il est temps de passer le relais !"

Chartraine depuis 1980, mais footballeur depuis toujours ! Michel Rolland a consacré près de 35 années de bénévolat au club Espérance

Football toujours avec passion, constance et discrétion. Originaire d'une petite commune morbihannaise, Michel a grandi sous l'autorité d'un papa Maire du village et très investi dans le club de foot local.

Quoi de plus naturel pour lui de prendre la relève ? : "On peut dire que le foot et l'engagement associatif sont des traditions familiales ! Déjà secrétaire



Pour la petite histoire... Le 7 juin 1986, l'une des deux équipes vétérans de football de l'Espérance remporte la finale départementale de la coupe vétérans. Mardi 7 juin 2016, 30 ans plus tard, jour pour jour, à l'initiative de Michel, les joueurs se sont retrouvés pour partager une journée tous ensemble et revoir leurs exploits, la finale ayant été filmée.



■ 1986... les Vétérans chartrains gagnent la Coupe.



■ 2016... L'équipe 30 ans après.



Pratiques amateurs

l'Orchestre et l'école Jean Wiener de concert !

Participer à l'animation de la vie culturelle locale, promouvoir les ensembles musicaux amateurs et favoriser la pratique collective sont des valeurs partagées par l'école de musique et de danse Jean Wiener et l'Orchestre de Chartres de Bretagne. C'est pourquoi, l'association et l'école intercommunale ont signé une convention de partenariat permettant d'intégrer des élèves musiciens dans l'ensemble d'harmonie chartrain.

Cette convention permet à l'école Jean Wiener, labellisée Conservatoire à rayonnement intercommunal, de poursuivre le développement des pratiques collectives : "Il s'agit d'un axe majeur du projet pédagogique de l'école. Nous venons d'ailleurs de créer un ensemble à vent destiné aux élèves de premier cycle ayant 3 ou 4 années de pratique instrumentale, il s'agit d'un orchestre dit "junior". Par la suite, pour les élèves plus expérimentés de 2nd cycle, il est possible d'intégrer l'Orchestre de Chartres dans le cadre de leur parcours de formation", explique Olivier Gastel, coordonnateur Musiques Actuelles Amplifiées de l'EIMD.

De son côté, depuis 33 ans, l'Orchestre de Chartres de Bretagne permet à une cinquantaine de musiciens amateurs

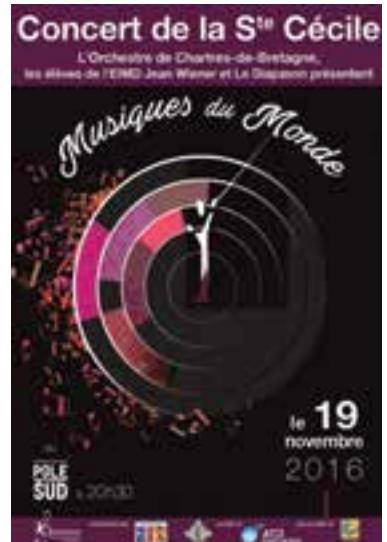
de goûter le plaisir de jouer ensemble lors des répétitions hebdomadaires, des stages, des concerts, de la Sainte-Cécile (voir ci-contre) au concert de printemps, de la fête des jumelages à la commémoration du 11 novembre... Très présente dans les évènements de la vie locale, l'association porte également l'image de la commune à l'extérieur lors de voyages ou de rencontres inter-orchestres : "Dans un orchestre, on doit apprendre à s'écouter, à se respecter les uns les autres. Les concerts sont le fruit d'un travail régulier et collectif, c'est une école de la vie !" résume Annaïck Bolzer, présidente de l'association.

Au regard de cette solide expérience, les deux structures ont décidé de marier leurs compétences au profit des

musiciens : "Cette convention est une belle reconnaissance de la qualité artistique de l'Orchestre", complète la présidente. Ainsi cette année, 10 élèves ont rejoint l'Orchestre fin septembre. Ils sont accompagnés et évalués par Jacques Goyet, enseignant à l'Ecole. Ce dernier participe dorénavant aux choix artistiques de l'orchestre. Il partagera de temps en temps la baguette avec les autres directeurs musicaux lors des concerts ou des répétitions dans le Studio 131 mis à disposition par la commune (salle des pratiques collectives).

Grâce à ce nouveau partenariat, la pratique "amateur" chartraine a encore de belles notes à jouer.

Rendez-vous



Le 19 novembre, les musiciens de l'Orchestre attendent un public nombreux pour présenter un répertoire autour des musiques du Monde. Les jeunes recrues de l'école Jean Wiener seront dans leurs petits souliers ! L'ensemble vocal le Diapason assurera la première partie.

Samedi 19 novembre à 20h30
au Pôle Sud. Salle Jacques Brel.
Participation libre au profit de l'association ATD Quart Monde.

■ Du beau jeu à l'Ensemble sportif Rémy Berranger... Le samedi 17, dans le cadre de la 20^e édition du tournoi national U15 Mie Câline, l'Espérance Basket-ball accueillait le tournoi de pré-qualification-régional masculin.

■ Les 17 et 18 septembre, lors des Journées du Patrimoine, l'association Mémoire du Pays Chartrain proposait des visites de l'ancienne usine des fours à chaux de Lormandiére. Chaque visite s'étend des fours (avec démonstration des propriétés de la chaux vive), à l'ancienne carrière devenue étang, en passant par la centrale électrique et sa machine à vapeur.



écodasso

■ Fest-Deiz

du Cercle Celtique

Dimanche 6 novembre à 14h30

Halle de La Conterie.

Entrée : 6€ - Gratuit pour

les moins de 12 ans.

■ SUPER LOTO

Le Comité des Fêtes organise un loto le samedi 22 octobre à partir de 20h à la Halle de La Conterie. Nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h.
Restauration sur place.

■ 11^e BOURSE multi-collections

Cartes postales, fèves, timbres, BD ou pièces de monnaie, le rendez-vous des amateurs de collections en tous genres est programmé le 27 novembre prochain. L'association Amicale multi-collections est aux commandes de l'évènement qui réunit des passionnés du grand Ouest. Près de 40 exposants seront présents pour vendre et échanger.

Dimanche 27 novembre
de 9h à 17h à la Halle de La
Conterie au profit du Téléthon
Prix des entrées 1,50 €,
gratuit pour les moins de 16 ans
Contact Jean-Paul Le Pierrès
02 99 41 25 13 de 12h à 20h.
jplepierrès@sfr.fr

un instant...

L'Instant, c'est 3 rendez-vous dans l'année. L'Instant, c'est une manière de découvrir un instrument et son répertoire.

L'Instant, c'est aussi une pause conviviale autour d'un verre, L'Instant, cette saison, est confié à la pianiste Guylaine Marshall.



De Bach à John Cage, elle nous propose une balade musicale à travers 3 siècles de musique pour piano. En solo pour le premier rendez-vous le mardi 15 novembre à 19h avec au programme : Concerto italien 1^{er} mouvement de Bach, Sonate n°21 de Beethoven, Danse bulgare de Bartok, Moment musical de Schubert, 1^{ère} Gnossienne de Satie, Danzas argentinas n°2 de Ginastera, Sonate en mi majeur de Haydn...

■ En duo avec la violoncelliste Pauline Hublet
Mardi 28 février 2017 à 19h00

■ En trio avec la violoncelliste Pauline Hublet et le clarinettiste Mériadec Ruffet
Mardi 16 mai 2017 à 19h00.

Espace Cabaret
Tarif plein : 5€ - Réduit : 3€

Ô PÔLE SUD

■ Salle J. Brel

Dans le cadre du Grand Soufflet

. Musique du monde - **Chango Spasiuk**

. En + Apéro tango à 19h30 : initiation ludique d'1h dans le cabaret - petits jeux pour découvrir la marche, élément crucial du tango, ainsi que le rapport à la musique. A 20h30 petit grignotage, avant le concert à 21h.

Jeudi 13 octobre

. Electro Jazz

Bachar Mar-Khalifé - "Ya Balad"

Vendredi 4 novembre à 21h.

. Danse - Cie UBI Alessandra Piccoli "Lado A" Concert en mouvement

Création franco/brésilienne. 6 ans et +.

Vendredi 25 novembre à 21h.

En + Atelier danse et percussions corporelles

Samedi 5 novembre de 9h30 à 13h, salle M.

Béjart à l'ensemble sportif. Inscriptions et

réservation au 02 99 77 13 26 ou

action.culturelle@ville-chartresdebrétagne.fr

. Théâtre - Cie Acta Fabula - "Le Manager, les deux crapauds et l'air du temps"

Vendredi 2 décembre à 21h.

■ A la Médiathèque

. **L'ABC des bestioles.** Par les éditions Art Terre.

Du 4 novembre au 21 décembre.

■ AU Carré d'Art

"Souvenir d'un futur"

Photographies de Laurent Kronental

Jusqu'au 26 octobre

. **"Burke + Norfolk"** - Photographies de la guerre en Afghanistan de John Burke et Simon Norfolk

Du 10 nov. au 11 jan. Vernissage le 10 nov.

■ A l'occasion des 43^e Foulées Chartraines, le dimanche 18 septembre, 414 coureurs se sont élancés sur le parcours des 10 km dans le Parc de Loisirs... L'après-midi, 55 enfants scolarisés à Chartres ont participé aux courses des écoles. La recette de la course des poussins/benjamins/minimes et de la course en duo sera reversée à l'association : "La petite Chenille" qui sensibilise le public à l'autisme.



Cap à Cité qui tente l'aventure ?

Vous avez entre 10 et 14 ans, écolier(ère) ou collégien(ne), vous avez envie de mener des projets sur votre commune et de vivre une nouvelle expérience autour de la citoyenneté ? Embarquez à bord de Cap à Cité !

Ce dispositif communal à destination des jeunes, mis en place en 2013 a été conçu pour encourager les initiatives, favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité. Les Chartrains souhaitant tenter l'aventure Cap à Cité s'engagent pour 18 mois ponctués de rencontres, d'échanges, de visites, de découvertes sur des thèmes transversaux alternant apprentissage de la citoyenneté et moments ludiques. Le premier semestre favorise le vivre ensemble afin de créer une dynamique



■ Séance de "travail" pour le groupe de Cap à Cité lors du week-end à Fougères en mars 2015.

de groupe. Les différents projets qui émergent sont ensuite mis en place. Animateurs et élus les accompagnent en leur apportant l'aide technique et les connaissances institutionnelles nécessaires.

Alexandra Paumier, 13 ans, quitte Cap à Cité après plusieurs mois de belles rencontres et de découvertes passionnantes : "L'ambiance était super sympa, on rigolait bien. J'ai eu la chance de visiter le Tribunal de Rennes, l'Assemblée Nationale à Paris et de mieux comprendre le fonctionnement des institutions". Comme Alexandra, Juliette Hardy a apprécié son expérience : "J'ai aimé les rencontres avec les résidents de l'Ehpad pour la prépa-

ration de décos de Noël. Après cette année bien remplie, il faut laisser la place aux autres !"

Ateliers intergénérationnels, actions solidaires, mobilisation citoyenne, une vingtaine de jeunes volontaires peuvent ainsi s'investir dans la vie locale. Êtes-vous prêt à relever le défi ?

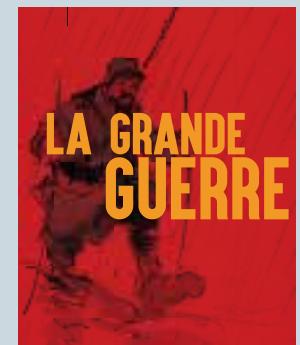
Renseignements : Lydie Corbin en Mairie au 02 99 77 41 09

Inscriptions au Centre d'Animation l'Igloo auprès de Carole Emile ou Yann Berranger au 02 99 41 37 62

en +

■ vendredi 11 novembre

. Cérémonie de commémoration. 10h : esplanade des Droits de l'Homme place de la Mairie, rassemblement des Anciens Combattants, des Pompiers, des personnalités civiles et militaires. 10h30 : Cérémonie religieuse. 11h15 : Place de l'Eglise, dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis dépôt de roses au jardin du souvenir au cimetière du centre en hommage aux combattants chartrains.



. Exposition : l'Union Nationale des Combattants en partenariat avec Mémoire du Pays Chartrain présente une exposition autour des faits marquants de la guerre 1914-1918. A travers le témoignage de trois Poilus de la Grande Guerre, étayée de photographies, de caricatures, d'affiches, de cartes... cette exposition nous transporte dans l'histoire. Des causes du conflit, aux stratégies politiques, en passant par les récits dans les tranchées ou la guerre de l'information, 20 panneaux illustrés retracent 4 années de conflit mondial et ses conséquences.

En Mairie, salle du Conseil Municipal du 8 au 25 octobre.

■ 270 cyclotouristes étaient au départ de la 31^e édition de Tout Chartres à Vélo les 24 et 25 septembre. Quatre nouveaux circuits étaient proposés aux randonneurs cyclos.

■ Dans un centre culturel tout bleu... Le Grand Dimanche du centre culturel Pôle Sud a rassemblé les générations le 25 septembre



Retour Hélios

Au-delà de la vitrine touristique...

Chaque année, la Ville accorde des bourses Hélios à de jeunes Chartrains pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets locaux ou à l'étranger. A leur retour, ils s'engagent à restituer leur expérience avec photos ou vidéos lors d'une séance ouverte. Vincent Le Régent et Manuela Vandermeulen vous attendent le vendredi 28 octobre pour "leur" soirée Hélios. Cap sur l'Argentine et Malte !



■ Découverte de Malte et de ses aspects méconnus.

Vincent a séjourné d'août 2015 à juillet 2016 à Rosario, en Argentine pour étudier deux semestres à l'Universidad Nacional de Rosario, dans le cadre de ses études à Sciences Po Bordeaux : "A Rosario, j'ai assisté aux événements de l'association "Agricultura Urbana" qui, en partenariat avec la mairie, fournit aide matérielle et théorique à des personnes qui cultivent des jardins urbains. J'ai aussi pu visiter ces exploitations. Entre les deux semestres, j'ai eu la chance de profiter de quatre mois de voyage dans six autres pays d'Amérique du Sud. Lors du retour Hélios, j'aborderai ma vie d'étudiant à Rosario, mon voyage et l'agriculture urbaine à Rosario".



Retour Hélios : vendredi 28 octobre à 20h, salle Victor Basch. Gratuit et ouvert à tous.

De son côté, Manuela s'est envolée pour Malte du 30 avril au 15 juillet 2016 dans le cadre de son stage de première année de BTS Tourisme : "Après 2 mois sur cette île, je reviens avec beaucoup de souvenirs sur la culture Maltaise à partager avec les Chartrains. Malte possède un attrait touristique connu de tous, mais aussi un autre aspect intime et ignoré. Lors de la soirée du 28 octobre, je souhaite faire découvrir les deux facettes qui caractérisent cet archipel".



Dans le cadre d'une démarche globale d'amélioration de la qualité du temps du midi, des mesures sont mises en place pour lutter contre le bruit. Outre une isolation phonique renforcée au plafond et des claustras, des actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants par les agents des services hygiène et restauration et les animateurs du service enfance.

Une nouvelle "oreille lumineuse", visible par tous est l'un de ces nouveaux outils pédagogiques : quand tout va bien, le signal affiche une couleur verte, qui passe à l'orange puis au rouge dès que le niveau sonore devient trop élevé. En parallèle, ce système enregistre le volume et permet de donner des indicateurs précis sur certains moments du repas.

■ En plus de la découverte de la programmation, les Chartrains ont profité dans "un fauteuil" d'ateliers ludiques et créatifs, d'un spectacle en langue des signes, de lectures et du concert du trio Ewen, Delahaye et Favennec, chanteurs, conteurs et musiciens.



ECHOS DE LA RENTRÉE

Depuis septembre 2014, la semaine des écoliers chartrains est organisée en 24 h d'enseignement sur 9 demi-journées. Les Temps Educatifs Périscolaires se déroulent deux après-midis par semaine à l'Auditoire et à Sainte-Marie et le midi à l'Ecole Brocéliande. Ils constituent des portes ouvertes sur de nouvelles activités, des moments propices à l'éveil, la curiosité et l'imagination.



■ Séance "Football" pour les écoliers de Sainte-Marie.



■ A l'Auditoire... légendes vikings avec l'écrivain-dessinateur Bruno Bouteville.

Les TEP c'est TOP !

Ces temps éducatifs ont été pensés collégialement de manière à garantir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire. Pour l'école Sainte-Marie, l'UFCV les organise au nom de l'OGEC avec un accompagnement financier de la commune. Pour l'Auditoire et Brocéliande, les TEP sont organisés par le Pôle Enfance- Jeunesse-Sports. Les activités sont animées par des agents communaux, des éducateurs du monde associatif, des personnels de l'école Jean Wiener, des animateurs, des bénévoles...

En ce vendredi après-midi de septembre, la première semaine d'école s'achève par les temps éducatifs périscolaires, très appréciés des élèves. L'ensemble sportif Rémy Berranger est une véritable fourmilière. Les CE2

de l'Auditoire découvrent le handball avec Robin Le Blan. La salle de danse Maurice Béjart résonne de rythmes de musique urbaine ; les CP/CE1, encadrés par Hon Han (voir ci-dessous) s'essayent au hip-hop. A l'extérieur, des élèves de Sainte-Marie encadrés par un animateur de l'UFCV se sont lancés dans un grand match de foot. Un peu plus loin à l'école de l'Auditoire, les CM2 explorent avec Bruno Bouteville, écrivain et dessinateur, le monde fascinant des Dieux Nordiques et la magie des runes¹. D'autres élèves découvrent les bienfaits du yoga avec Yolande Bricaud.

Pour l'école de l'Auditoire, 88 % des élèves participent aux TEP : "L'objectif est de proposer des activités gratuites de qualité et diversifiées permettant

d'éveiller les enfants à des thématiques variées. Au cours de leur scolarité, les enfants sont amenés à poursuivre l'apprentissage d'une activité d'une année sur l'autre ce qui leur permet de progresser", souligne Dominique Bonniou, adjointe à l'enfance et à la jeunesse. D'ailleurs, les temps éducatifs périscolaires ne sont probablement pas étrangers à l'engouement constaté lors du dernier forum des associations pour des activités telles que le twirling-bâton, la pétanque ou les sports collectifs.

les chiffres

■ Collège public de Fontenay : 596 élèves dont 246 Chartrains.

■ Ecole élémentaire publique de l'Auditoire : 286 élèves répartis en 12 classes ; dont 52 CP, 63 CE1, 56 CE2, 53 CM1, 62 CM2.

■ Ecole maternelle publique de Brocéliande : 162 élèves répartis dans 6 classes ; dont 54 PS, 49 MS, 59 GS.

■ Ecole privée maternelle et élémentaire Sainte-Marie : Maternelle : 95 élèves répartis en 4 classes ; dont 15 TPS, 28 PS, 25 MS, 27 GS. Élémentaire : 181 élèves répartis en 8 classes dont 39 CP, 31 CE1, 51 CE2, 31 CM1, 29 CM2.



Bienvenue

Hon Han est le nouveau professeur de Hip hop de l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener. Dans ce cadre, en parallèle des cours à l'EIMD, il intervient pour les temps éducatifs dans les écoles chartraines : "C'est un défi pour moi qui suis plus habitué à enseigner à des enfants plus âgés, moins nombreux et déjà conquis". Ce Breton danse depuis plus de 30 ans et enseigne depuis 20 ans. Il intervient régulièrement comme jury de Battle de Hip hop.

